

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE LAC-SAINT-JEAN-EST  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE LAC-SAINT-JEAN-EST

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU  
CONSEIL DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST TENUE MARDI LE 14  
MARS 2006, À 19H30, À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'HÔTEL  
DE VILLE D'ALMA, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM LÉGAL,  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR RÉJEAN BOUCHARD, PRÉFET  
ET MAIRE DE SAINT-BRUNO.

**Présences : Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers :**

Johanne Vézina, mairesse de Desbiens, Sylvie Beaumont, conseillère d'Alma, Claudine Larouche, conseillère de Saint-Bruno, Lawrence Potvin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Jean-Guy Fortin, maire de Lamarche, André Paradis, maire de Saint-Henri-de-Taillon, Éric Girard, maire de Saint-Nazaire, Frédéric Tremblay, conseiller d'Alma, Yvon Drolet, maire de Saint-Gédéon, Léonard Côté, maire d'Hébertville, Gérald Scullion, maire d'Alma, Georges Bouchard, maire de Sainte-Monique, Jean-Rock Pedneault, conseiller d'Alma, Lucien Boily, conseiller d'Alma, Jean-Claude Bolduc, maire d'Hébertville-Station, Marc Laliberté, maire de Saint-Ludger-de-Milot, Jean Tremblay, conseiller de L'Ascension et Daniel Perron, maire de Labrecque.

Étaient également présents monsieur Sabin Larouche, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Nathalie Audet, coordonnatrice à l'aménagement.

Résolution numéro 5084-03-2006

**DÉNONCIATION DE LA HAUSSE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la Régie de l'énergie du Québec a autorisé la compagnie Hydro-Québec à augmenter les tarifs d'électricité de 5.3% à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006;

CONSIDÉRANT QUE les élus jugent que cette hausse est déraisonnable et aura comme effet d'augmenter substantiellement les coûts d'énergie pour les citoyens et les administrations municipales;

CONSIDÉRANT QUE Hydro-Québec enregistre des profits considérables à chaque année;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur Éric Girard, appuyé de monsieur Daniel Perron;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

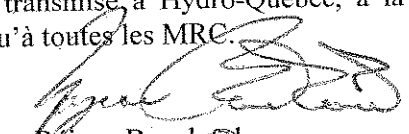
Que le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est demande à la Régie de l'énergie du Québec de surseoir à sa décision d'autoriser Hydro-Québec à augmenter les tarifs d'électricité de 5.3%.

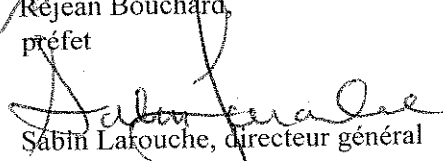
Que le conseil de la MRC demande également à la Régie de l'énergie d'obliger Hydro-Québec à baisser les tarifs de 20% en raison des profits importants enregistrés.

Que copie de cette résolution soit transmise, à Hydro-Québec, à la Fédération québécoise des Municipalités ainsi qu'à toutes les MRC.

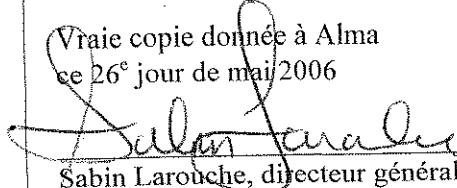
ADOPTÉE

Signé :

  
Réjean Bouchard,  
préfet

  
Sabin Larouche, directeur général  
et secrétaire-trésorier

Vraie copie donnée à Alma  
ce 26<sup>e</sup> jour de mai 2006

  
Sabin Larouche, directeur général  
et secrétaire-trésorier